



## **CHARTRE DU PARENT CORRESPONDANT**

*DES COLLEGES ET LYCEES*

*DE LA COMMUNAUTE D'ETABLISSEMENTS NOTRE-DAME - SAINT-LOUIS*

***Moi, Parent Correspondant, je m'engage à :***

*Favoriser la communication  
et l'instauration d'un climat de confiance  
entre les parents, les élèves et la communauté éducative*

*Etre à l'écoute des autres*

- ◆ Suivre les réunions d'information et de travail animées par le Chef d'Etablissement et l'A.P.E.L. **NDSL** pour être en mesure de répondre aux questions, observations ou requêtes des parents
- ◆ Participer aux réunions parents-professeurs
- ◆ Assister aux conseils de classe

*Dans le cadre de ma mission*

- *Je préserverai une totale confidentialité (je diffuserai les informations concernant un enfant à ses seuls parents ou tuteurs)*
- *Je m'interdirai d'utiliser à des fins personnelles les informations orales ou écrites recueillies en cours d'année et, après chaque conseil de classe, avant de quitter l'école, je déposerai à l'accueil les relevés de notes sans en garder de copie*
- *Je soumettrai au préalable à la Commission des Parents Correspondants toute initiative qui engage l'équipe éducative ou l'A.P.E.L.*
- *Je communiquerai un numéro de téléphone auquel je serai joignable au moins le soir*
- *Je faciliterai le bon fonctionnement de la Commission des Parents Correspondants en répondant dans les meilleurs délais (par le biais des coupons ou par téléphone) aux convocations relatives aux réunions et conseils de classe*